

[Texte]

be having Canadian observers on their vessels in the months to come, so we certainly are interested if a way can be found for Canadian industry to buy the inevitable by-catch. We are quite open to the suggestion that these fish should be landed in Canadian ports.

In the area of redfish, the quota for next year will be larger and as I said earlier, not only will it be larger but it will be managed differently. It is obvious that certain fleets in the area that Mr. Crosby did mention, have very little alternative, although they have been making a remarkably valiant effort to keep fishing and keep going since the redfish quota has run out, by going after other species. I am very much impressed by the efforts that have been made to keep going, and they have kept going in many cases with vessels that do not lend themselves very, very well to other fisheries in other areas.

The matter of foreign lendings, commonly known as "joint ventures", we really prefer to call them foreign arrangements because we do not see at the moment a great need for capital investment by foreign nations in Canada.

The matter of landing Canadian fish in the Canadian zone by foreign fishermen is one which we are discussing. In fact I had a meeting recently with some of Mr. Crosby's former colleagues, including the Premier. We have moved very cautiously in this until actual jurisdiction is extended. I am willing to look at ad hoc proposals where it is clearly identified to be of benefit to Canada for arrangements to be entered into. There are some proposals being discussed now, maybe more modest than those originally thought of, but again this is an important card for Canada to play, if and when the time comes to play it, and we would be very reticent to give it away, until the management of the zone is effectively in operation. I have another problem. It is obvious that the new zone should be for the extension of Canadian fisheries and the catch being taken by Canadian fishermen and landed in Canadian ports preferably. So at the moment nothing more than a small number of ad hoc proposals are being discussed by the Newfoundland industry, and I think that is the only area in which that is being discussed now.

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

• 1305

Mr. LeBlanc (Westmorland-Kent): Very quickly, on emergencies, the damage to ports, I would say that the inventory is now being compiled to know exactly what went on. We have some contingency funds for emergencies of this type.

[Interprétation]

le plus possible la fréquence des prises fortuites. En outre, au cours des mois à venir, nous aurons des observateurs canadiens qui seront postés à bord de leurs bateaux de pêche; nous sommes donc très intéressés à faire en sorte que l'industrie canadienne puisse faire l'achat des prises fortuites inévitables. Nous ferions bon accueil à la proposition voulant que ces prises soient débarquées dans les ports canadiens.

En ce qui concerne le sébaste, les contingents de l'an prochain seront plus élevés; je le répète, non seulement seront-ils plus élevés mais ils seront aussi gérés différemment. Il est évident que pour certaines flottilles opérant dans les eaux dont M. Crosby a fait mention, en dépit de leur vaillant et remarquable effort pour poursuivre leur activité au moment où les contingents de sébaste étaient épuisés, il n'y avait rien d'autre à faire que d'essayer de pêcher d'autres espèces. J'ai été très frappé de voir que les pêcheurs s'efforçaient de continuer à pêcher et qu'ils aient pu le faire, même s'ils étaient mal équipés pour faire la pêche à d'autres espèces dans d'autres eaux.

Quant aux prêts consentis par des pays étrangers, ce qu'on appelle communément des «entreprises conjointes», nous préférons appeler cela des dispositions prises avec des pays étrangers, car en ce moment, nous n'avons pas tellement besoin d'investissements en provenance de l'étranger.

Les pourparlers se poursuivent quant au débarquement, par des flottilles étrangères, des prises pêchées dans les eaux canadiennes. En fait, j'ai eu des entretiens tout récemment avec quelques-uns des anciens collègues de M. Crosby, y compris le premier ministre. Nous tenons à agir avec beaucoup de circonspection en l'occurrence, jusqu'au moment où nous serons habilités à administrer cette zone prolongée. Je suis prêt à envisager des propositions précises, lorsqu'il sera clairement établi qu'il est dans l'intérêt du Canada de conclure de tels accords. Certaines propositions font actuellement l'objet d'entretiens, peut-être d'une ampleur plus modeste que ce que l'on avait envisagé à l'origine, mais le Canada, je le répète, possède un atout important, dont il ne doit se débarrasser qu'au moment opportun. Voilà pourquoi nous hésitons à mettre nos cartes sur la table, du moins jusqu'au moment où nous pourrions administrer effectivement cette zone. Une autre difficulté se pose pour moi. Cette nouvelle zone, de toute évidence, doit permettre l'essor des pêches canadiennes, c'est-à-dire que le poisson doit être capturé par des pêcheurs canadiens et débarqué, de préférence, dans des ports canadiens. En ce moment, donc, les pourparlers avec l'industrie terre-neuvienne ne portent que sur un faible nombre de propositions précises, qui n'ont trait, sauf erreur, qu'à cette seule question.

Le vice-président: Merci bien, monsieur le ministre.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Bref, au sujet des cas d'urgence, des dommages occasionnés aux ports, on dresse présentement un inventaire afin de savoir exactement ce qui se passe. Nous avons des fonds en réserve pour faire face à de telles urgences.